



Syndicat Indépendant des salariés du Tourisme de Seine-et-Marne

A l'attention de Madame Sylvia PINEL,
Ministre de l'Artisanat, du Commerce, et du Tourisme

A l'attention de Monsieur Vincent EBLE,
Président du Conseil Général de Seine-et-Marne, Sénateur,

A l'attention de Madame Nicole KLEIN,
Préfète de Seine-et-Marne

A Esbly, le 19 septembre 2012

Mesdames, Monsieur,

Les secteurs économiques du tourisme et de l'hôtellerie-restauration sont indéniablement essentiels à notre pays, ses citoyens et ses travailleurs. Ce constat est peut-être plus vrai encore dans notre département de Seine-et-Marne, où ces activités représentent désormais un enjeu majeur en tant qu'activité prédominante.

Nous en sommes conscients, et mieux encore nous nous en félicitons : ces activités permettent et permettront à de nombreux travailleurs, salariés ou non, de gagner leur vie et de trouver utilement leur place dans la société.

Notre département de Seine-et-Marne va d'ailleurs connaître de nouveaux développements dans ces activités. Il n'est que de citer les développements à venir de certains sites tels qu'Eurodisney, ou la création à venir de nouvelles activités ou entreprises, telles que Villages Nature, et d'autres pourraient être à citer. Là encore, nous nous en félicitons.

Cela étant, certaines problématiques et questions, qui se posent déjà aujourd'hui, vont se poser davantage encore demain, dans ce contexte de fort développement, à ces salariés, souvent de statut employé, pas toujours en CDI, parfois précaires et/ou à temps partiel, et le plus souvent rémunérés à hauteur de 1 à 1,5 fois le SMIC :

- Questions relatives aux logements, pas toujours économiquement accessibles à proximité de ces emplois,
- Questions relatives aux transports, pas toujours disponibles ou adaptés pour ces salariés aux horaires de travail souvent décalés, sans oublier la problématique spécifique du travail du dimanche,
- Questions relatives aussi, par suite, à l'adaptation de certains services nécessaires à ces salariés pour pouvoir se maintenir dans ces emplois, tel que la garde d'enfants sur les plages horaires tardives ou (là encore) du dimanche, étant précisé que les crèches d'entreprise n'existent pas ou peu au sein de ces entreprises.

Notre Syndicat Indépendant des salariés du Tourisme de Seine-et-Marne, récemment constitué, souhaiterait pouvoir contribuer à ce que des réponses utiles et constructives soient trouvées à ces différentes questions et problématiques afin que les actuels et futurs salariés de nos secteurs d'activité soient non seulement considérés comme des contributeurs essentiels à l'essor économique de notre département et de notre pays, mais aussi des citoyens à part entière qui ne peuvent pas que compter sur la solidarité amicale ou familiale pour solutionner individuellement ces questions et problématiques qui se posent et se poseront à une grande majorité d'entre eux.
D'ores et déjà, nous souhaiterions savoir ce que les différents pouvoirs publics entendent mettre en œuvre à ces égards.

Dans l'attente de vous lire, nous vous prions d'agréer l'expression de notre considération la plus distinguée.

Pour le SIT 77,
David CHARPENTIER, Secrétaire Général

Syndicat SIT 77 - 5 rue Carnot 77450 ESBL Y - Tel : 06.10.05.06.63

Blog : <http://sit77.overblog.com> - Email : Syndicat.SIT77@gmail.com